

INSTITUT NATIONAL DE LA TRANSFUSION SANGUINE

Centre National de Référence pour les Groupes Sanguins Service de production du Panel National de Référence d'hématies-tests.

Dr Thierry PEYRARD – Dr Vincent THONIER

Panel National de Référence d'hématies-tests du CNRGS réf. 51005

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la crise sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie de Covid-19, nous souhaitions attirer votre attention sur trois informations importantes concernant notre dispositif :

- ↓ Vous venez de (ou allez) recevoir le Panel National de référence d'hématies-tests du CNRGS lot 2020-15. Afin de pouvoir produire ce lot, nous avons dû procéder à la convocation en urgence de deux donneurs en vue de respecter les critères phénotypiques imposés par la réglementation en vigueur quant à la composition et au profil antigénique d'un panel d'identification. Ceci explique pourquoi ces deux donneurs n'ont pu être testés pour les antigènes DO1, DO2, CO1, CO2, YT1, YT2, XG1 et les antigènes « publics et privés » mentionnés sur l'antigramme. Nous n'avons par ailleurs pas été en mesure d'intégrer une hématie de phénotype CO:2.
- Comme cela figure sur l'étiquette du lot 2020-15, sa péremption est fixée au 27 avril 2020. Les validations de méthode qui ont été réalisées pour le marquage CE de ce DMDIV ont été faites jusqu'à J+24 post production. En cas d'absence d'alternative, il est donc possible d'étendre la péremption de ce produit jusqu'au 30 avril inclus, tout en continuant de vérifier bien entendu la validité des CQI.
- En cas d'impossibilité de produire à court terme le panel national de référence d'hématies-test dans ce contexte de crise sanitaire tout à fait inédite, nous souhaiterions connaître dès à présent l'impact que cela représenterait sur votre activité de laboratoire. Ainsi, nous nous adressons un questionnaire qu'il conviendra de nous retourner par mail à l'adresse suivante panel@ints.fr. Ce sondage rapide nous permettra de planifier au mieux la future production de notre dispositif, ceci d'autant plus si les mesures gouvernementales de confinement édictées par le gouvernement venaient à perdurer au-delà du 15 avril 2020.

Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Vincent THONIER Biologiste médical